



Face à la crise financière, la BEI intensifie son activité de prêt en faveur des PME

En 2009, la Banque européenne d'investissement a prêté 12,7 milliards d'EUR (soit 55 % de plus qu'en 2008) à des banques intermédiaires sous la forme de lignes de crédit destinées à financer de petites entreprises. La Banque a ainsi touché plus de 50 000 PME dans toute l'UE. Dès 2008, elle avait mis en place sa formule de « prêt BEI pour les PME », plus simple d'accès et plus transparente, afin de faciliter le financement de ces entreprises par l'intermédiaire de ses banques partenaires. En 2009, la nouvelle politique de prêt aux PME de la Banque a été mise en œuvre à grande échelle, confortant la rapide augmentation du volume des prêts accordés à cette clientèle : après une hausse de 43 % en 2008, les signatures de prêts intermédiés à l'appui des PME se sont accrues de 55 % en 2009. La BEI a signé, sur la période 2008-2009, 20,8 milliards d'EUR de prêts avec des banques intermédiaires, de sorte qu'elle est en bonne voie d'atteindre son objectif de 30 milliards d'EUR de prêts aux PME sur la période 2008-2011, un objectif fixé dans le cadre du Plan européen de relance économique adopté par les chefs d'État et de gouvernement en décembre 2008.

La BEI et les banques partenaires ont eu recours à ce nouveau produit plus souple qu'est le « prêt BEI pour les PME » dans 16 des 27 États membres en 2008, puis dans neuf autres États membres en 2009. Ces opérations ont permis de coopérer avec un grand nombre de nouvelles contreparties afin d'élargir le soutien financier aux PME européennes. Au-delà de l'obligation d'acheminer les fonds de la Banque aux PME, les institutions financières partenaires s'engagent, pour chaque euro versé par la BEI, à en prêter, sur leurs fonds propres, au moins un autre aux PME.

En 2009, le Fonds européen d'investissement (FEI), qui est le bras financier du Groupe BEI spécialisé dans le financement des PME au travers d'opérations de capital-risque, a fourni 2,3 milliards d'EUR de garanties aux banques commerciales pour leurs prêts aux PME, confirmant une tendance générale à la hausse, avec une progression de 15 % par rapport à l'année précédente (2 milliards), faisant suite à un accroissement de 43 % en 2008 (1,4 milliard en 2007). Le FEI travaille avec des spécialistes du financement des PME, des institutions de garantie et des fonds d'investissement. L'octroi de garanties ainsi que les opérations de capital-risque et de capital-investissement impliquent une prise de risque calculée qui constitue le fondement des mandats du FEI au sein du Groupe BEI. Le FEI, dont la BEI est l'actionnaire principal (62 %), aux côtés de la Commission européenne (29 %) et d'un groupe de 30 banques appartenant à 17 États membres (9 % au total), vise un double objectif qui consiste à servir les politiques mises en place par le Groupe en matière de garanties aux PME et d'opérations de partage des risques pour appuyer les politiques de l'UE, et à dégager une bonne rentabilité financière pour ses actionnaires.

La hausse des approbations augure d'une montée en puissance des prêts aux PME

Certes, le chiffre de 20,8 milliards d'EUR de lignes de crédit signées avec les banques intermédiaires en 2008 et 2009 en dit long, mais le volume des prêts approuvés a progressé encore plus rapidement, gage d'une augmentation future des financements aux PME dans toute l'UE. En effet, la BEI a approuvé un total de 15,1 milliards d'EUR de financements à l'appui des PME en 2009, ce qui représente une progression de 80 % par rapport aux 8,4 milliards d'EUR de 2008, ce chiffre étant lui-même supérieur de 44 % au montant de 2007 (5,8 milliards d'EUR), soit une augmentation totale de 160 % en deux ans.

Les efforts déployés par la BEI en faveur des PME se reflètent dans le volume élevé des décaissements après signature, qui a atteint 10 milliards d'EUR en 2009, en augmentation de 79 % par rapport à l'année précédente (5,6 milliards d'EUR) ou de 57 % sur deux ans (2007 : 6,4 milliards d'EUR)¹. Cette augmentation des décaissements représente un engagement financier considérable en ces temps où les liquidités ne se sont jamais faites aussi rares et où le marché subit les conséquences de la crise financière de 2008/2009.

¹ Léger déclin du taux de décaissement des prêts BEI pour les PME en 2008.



La progression des approbations, des signatures et des décaissements depuis fin 2008 a été encore plus marquée dans les nouveaux États membres : 2,4 milliards d'EUR de prêts approuvés (+ 135 %), 2,1 milliards d'EUR de prêts signés (+ 193 %) et 1,7 milliard d'EUR de prêts décaissés (+ 176 %). La BEI travaille actuellement en étroite collaboration avec la BERD et le Groupe de la Banque mondiale, dans le cadre d'un Plan d'action conjoint, afin de renforcer l'activité de prêt des institutions financières internationales (IFI) en faveur des PME d'Europe centrale, orientale et méridionale. Cette initiative, dont le but est d'accroître les financements aux PME de la région, a été lancée en février 2009 et exige des IFI qu'elles collaborent étroitement avec des banques partenaires locales. À la fin de l'année 2009, la BEI avait procuré 10 milliards d'EUR à ses intermédiaires dans la région.

Le FEI étend son soutien aux PME dans un marché fragilisé par la crise économique

Le FEI est le principal fournisseur de produits de capital-risque destinés à financer l'innovation et les entreprises en phase de démarrage en Europe. Il soutient la mise en œuvre des politiques de l'Union européenne, notamment en matière de création d'entreprises, de technologies, d'innovation et de développement régional. Le FEI apporte un soutien aux PME en s'appuyant sur ses fonds propres ou sur des ressources mises à sa disposition au titre des mandats que lui confie la BEI (Mandat capital-risque ou MCR), l'UE (Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité ou CIP), les États membres ou d'autres entités. Par l'intermédiaire d'institutions financières, de banques et de fonds de capital-investissement triés sur le volet, le FEI propose aux PME une large gamme de solutions de financement, qui viennent compléter l'offre de produits de la BEI, et assume une partie du risque que représentent les PME. Si les instruments de capital-risque et de capital-investissement du FEI visent à améliorer l'accès au capital pour les PME innovantes ou à forte croissance, il est tout aussi important de répondre aux besoins des PME qui cherchent à se financer par le canal de l'emprunt, en leur procurant des garanties et des dispositifs de titrisation.

En 2009, le FEI a investi 733 millions d'EUR dans 39 fonds de capital-risque pour les PME en croissance en Europe. À l'heure actuelle, il détient des participations dans plus de 300 fonds, pour un montant total net de 3,9 millions d'EUR, ce qui fait de lui l'un des soutiens majeurs de l'industrie du capital-investissement en Europe. Le FEI a également conclu 22 contrats de garantie pour un total de près de 2,3 milliards d'EUR, améliorant ainsi l'accès au crédit pour les PME bénéficiaires et la capacité de prêt des intermédiaires financiers. Le portefeuille de garanties du FEI s'élève actuellement à 13,6 milliards d'EUR.

Dernières évolutions

Le Groupe BEI a mis au point des dispositifs de financement hybrides innovants, tels que des financements mezzanine (instruments combinant emprunt et apport de fonds propres, prenant souvent la forme d'un prêt subordonné ou convertible en actions, et convenant particulièrement aux sociétés en phase de développement ou à forte croissance). En 2009, le Conseil d'administration de la BEI a donné mandat au FEI de gérer, pour le compte du Groupe, une enveloppe d'un milliard d'EUR au titre de la Facilité d'investissement mezzanine pour la croissance (*Mezzanine Facility for Growth* ou MFG). Les ressources seront investies au cours des trois prochaines années dans des fonds d'investissement ciblant des entreprises européennes innovantes et en plein essor, afin de combler leurs besoins de financement et les libérer des contraintes financières qui freinent leur développement. L'accent sera placé sur les PME.

Le produit labellisé « prêt BEI pour les PME » est orienté vers les plus petites entreprises, y compris les microentreprises. Toutefois, en 2009, le Groupe s'est efforcé de couvrir un plus large éventail d'institutions de microfinance, notamment celles visant les personnes socialement exclues et les personnes exposées à un risque d'exclusion sociale. Une initiative pilote de soutien aux institutions de microfinance par voie de capital-risque, dotée d'une enveloppe de 20 millions d'EUR, a été approuvée en mars 2009. Ce mécanisme, géré par le FEI pour le compte de la BEI, permettra de financer une large palette d'organismes de microfinance ciblant les microentreprises hors du secteur bancaire traditionnel.

En novembre 2009, le Groupe BEI et la Commission européenne se sont appuyés sur l'expérience tirée de ce mécanisme et d'autres initiatives de soutien des institutions de microfinance, telles que JASMINE, pour participer conjointement à l'initiative de soutien de la microfinance du programme PROGRESS (PMF). Gérée par le FEI, l'initiative PMF prévoit que la Commission et de la BEI mobiliseront jusqu'à 200 millions d'EUR pour financer les institutions de microfinance. L'initiative renforcera les capacités de ce segment du marché du crédit en rapide expansion, avec pour objectif d'accroître l'accessibilité et la disponibilité du microcrédit.

La Facilité d'investissement mezzanine pour la croissance et les deux initiatives de soutien à la microfinance, JASMINE et PMF, constituent des réponses concrètes du Groupe BEI au besoin croissant de crédit des PME et des microentreprises. Elles ciblent plus particulièrement les initiatives de microfinance destinées à venir en aide aux plus petites sociétés, à l'économie sociale ou aux personnes qui ont perdu leur emploi ou qui ont des difficultés à intégrer ou à réintégrer le marché du travail. Tout en favorisant activement l'égalité des chances, l'accès facilité au microcrédit devrait avoir une très forte incidence sur la création de microentreprises et d'emplois autonomes.

Perspectives

En 2009, la BEI a apporté son soutien à plus de 50 000 PME dans toute l'Europe et ce chiffre devrait encore progresser au cours de l'année 2010 à mesure que les intermédiaires acquièrent de l'expérience dans l'acheminement des prêts aux bénéficiaires finals. À la fin de l'année 2009, la BEI avait décaissé près de 16 milliards d'EUR, c'est-à-dire plus de 75 % du montant des prêts signés en 2008-2009 (21 milliards d'EUR). Le taux d'affectation par les banques partenaires des prêts BEI pour les PME atteint 90 % des 16 milliards d'EUR décaissés, ce qui souligne l'importance, dans la conjoncture actuelle, du soutien financier accordé à ce secteur vital pour l'économie dans tous les pays d'Europe. En 2010, l'objectif de la Banque est d'allouer des financements aux PME dans des pays qui n'en n'ont pas encore bénéficié et de sélectionner de nouveaux intermédiaires. En Europe centrale, orientale et méridionale, la BEI poursuivra sa mission au titre du Plan d'action conjoint des IFI qui a vu le jour en 2009, en collaboration étroite avec la BERD et le Groupe de la Banque mondiale.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000